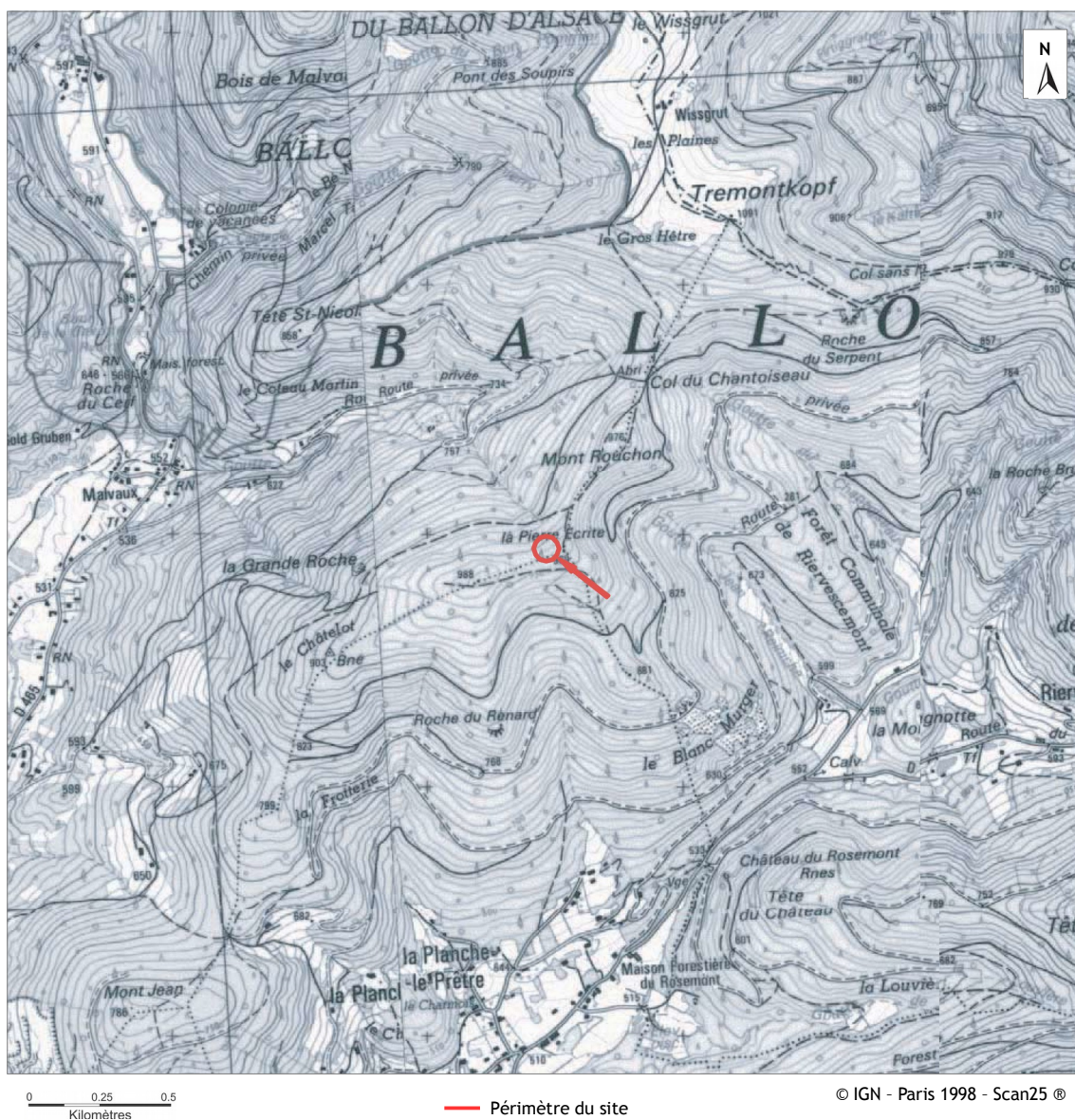


SITE CLASSÉ
ARRÊTÉ MINISTÉRIEL OU DÉCRET DU 15 AVRIL 1911

Pierre écrite de Vescemont



Ce site ne comporte pas de limite cadastrale.

Commune : Vescemont

Pour tout complément d'information (définition cadastrale du périmètre du site...), nous vous invitons à consulter le site internet suivant : http://www.donnees.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/infos_geo/fiches_cartes/Ademar/LiSiteC.htm

